



Fiche d'inscription 2026-2027 de la garderie périscolaire à KOUROU (6 à 11 ans) :

Garde choisie : ☐ Matin ☐ Après-Midi ☐ Mercredi journée entière ☐ Mercredi jusqu'à 14h (avec repas) ☐ Mercredi jusqu'à 13h (sans repas)	Paiement choisi : ☐ Intégralité par virement ☐ Hello Asso (Mensuel) ☐ Virement (Mensuel) ☐ Licence Fédérale	Champs Réservés à l'association Pièces manquantes : ☐ Assurances ☐ Vaccins ☐ Photo ☐ Licence ☐ Autres :
---	--	--

☐ Ecole Emile NEZES

☐ Ecole Maximilien SABA

Nom de l'enfant :

Prénom

Date de naissance :

Fille ☐ Garçon ☐

Ecole fréquenté :

Classe :

Nom du responsable légal :

Prénom :

Tel. Domicile :

Tel. Portable parent 1 : (mère)

Tel. Professionnel :

Tel. Portable parent 2 : (père)

Adresse :
.....
.....

Mail :

Employeur / Profession parent 1 :

Employeur / Profession parent 2 :

Renseignements particuliers concernant l'enfant :

(Traitement médical longue durée, contre-indications, allergies, autres ...)

N° Allocataire CAF : (à fournir impérativement)

☐ J'autorise, ☐ je n'autorise pas les responsables de l'association L.R.S.G., en cas d'urgence à conduire mon enfant chez un médecin ou à l'hôpital par le service des pompiers ou du SAMU.

Personne à prévenir en cas d'urgence :

☐ J'autorise, ☐ je n'autorise pas mon enfant à participer à toutes les activités de l'association L.R.S.G., telles que piscine, baignade, plage, balade, spectacle sortie ou autre.

J'ai bien noté que les déplacements se font par car ou voitures particulières.

☐ J'autorise, ☐ je n'autorise pas l'association L.R.S.G. à filmer ou photographier mon enfant et publier les images dans le cadre des activités liées à la garde péri-éducative.

Je soussigné(e)certifie sur l'honneur que les renseignements portés ci-dessus sont exacts.

Fait à, le

Signature du responsable légal :

Ligue Roller & Skateboard Guyane

association sportive loi 1901 - APE 9312Z - Siret 490 186 368 00018 - RNA W9C1000929

11, impasse Mirza 97300 CAYENNE Tél : 0594 35 68 82 Port : 0694 92 83 38

GLISSE URBAINE 973

<https://ffroller-skateboard.fr/guyane/> roller.guyane@orange.fr



FICHE SANITAIRE DE LIAISON

NOM :

PRÉNOM :

DATE DE NAISSANCE :

Garçon : ☐

Fille : ☐

VACCINS OBLIGATOIRES	Dates des derniers rappels	VACCINS RECOMMANDÉS	dates
DT polio ou autres		Hépatite B	
BCG		Rubéole oreillons rougeole (R.O.R)	
Fièvre jaune		Coqueluche	

L'enfant suit-il un **traitement médical longue durée** ? ☐ Oui ☐ Non

Si oui joindre une **ordonnance** récente et les **médicaments** correspondants (*boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice*)

Aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance.

L'ENFANT A-T-IL DÉJÀ EU LES MALADIES SUIVANTES ?

Rubéole :	☐ Oui	☐ Non	Varicelle :	☐ Oui	☐ Non
Scarlatine :	☐ Oui	☐ Non	Coqueluche :	☐ Oui	☐ Non
Rougeole :	☐ Oui	☐ Non	Oreillons :	☐ Oui	☐ Non
Asthme :	☐ Oui	☐ Non			

Allergies :

Médicamenteuses : ☐ Oui ☐ Non

Alimentaires : ☐ Oui ☐ Non

Autres :

PRÉCISEZ LA CAUSE DE L'ALLERGIE ET LA CONDUITE À TENIR (si automédication le signaler)

.....
.....
.....

INDIQUEZ CI-APRÈS :

LES **DIFFICULTÉS DE SANTÉ** (maladie, accident, crises convulsives, hospitalisations, opération, rééducation) EN PRÉCISANT LES DATES ET LES **PRÉCAUTIONS À PRENDRE**.

.....
.....
.....

RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS

VOTRE ENFANT PORTE-T-IL DES LENTILLES, DES LUNETTES, DES PROTHÈSES AUDITIVES, DES PROTHÈSES DENTAIRES, ETC... PRÉCISEZ.

.....
.....

RESPONSABLE DE L'ENFANT

NOM..... PRÉNOM.....

TÉL. FIXE (ET PORTABLE),

NOM ET TÉL. DU MÉDECIN TRAITANT

Je soussigné(e),responsable légal de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable de l'accueil de Loisirs à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

Date :

Signature du responsable légal :



Article 1 - FORMALITÉS D'INSCRIPTION

L'inscription annuelle est obligatoire pour que l'enfant puisse être admis. **La cotisation à la licence fédérale FFRS également.**

Les **pièces à fournir** pour l'inscription d'un enfant :

- La fiche d'inscription
- La fiche sanitaire
- Une attestation d'assurance responsabilité civile
- 1 photo
- Une copie du présent règlement intérieur signée

Article 2 - FONCTIONNEMENT

La garderie périscolaire et extrascolaire accueille les enfants de **6 ans à 11 ans** aux écoles E.Nézès et M.Saba de KOUROU.

L'encadrement est assuré par une équipe d'**animateurs professionnels**.

Pour les après-midis, il est recommandé aux parents de prévoir un petit goûter.

Les objets précieux, argent, smartphones, etc. ne sont pas interdits mais déconseillés. Cependant, nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, de dégradation et de vol dans l'enceinte de l'école et des lieux d'activités en extérieur.

En cas de fièvre, douleur, ou autres symptômes inquiétants, les parents seront systématiquement prévenus.

Aucun médicament ne sera donné aux enfants sans prescription médicale.

Article 3 - HORAIRES

- La garderie périscolaire est ouverte du lundi au vendredi en période scolaire.
- L'accueil du matin se fait entre **6h45 et 8h00**, l'accueil du soir se fait de **16h00 à 18h00**. Le mercredi, la garderie est ouverte de **6h45 à 18h00 (possibilité de garde sans repas de 6h45 à 13h00)**
- Les parents (ou toute personne autorisée à récupérer l'enfant) **ont l'obligation d'émarger** la feuille de présence à chaque **arrivée et/ou départ de l'enfant**. Ils devront y indiquer l'heure d'arrivée et/ou départ ainsi que leur signature. Cette formalité est obligatoire et permet d'assurer le suivi de la présence des enfants ainsi que leur sécurité.
- La garderie périscolaire ferme ses portes à **18h**. En conséquence, les parents prendront les dispositions nécessaires pour venir chercher leurs enfants, ou les faire récupérer par une personne majeure autorisée, avant l'heure de fermeture.
- **Tout retard entraînera une pénalité financière au profit de l'animateur en charge de votre enfant : 2€/tranche de 5mins entamée, à remettre directement à l'animateur resté avec votre enfant.**
- En cas de grève dans l'éducation nationale, l'accueil restera ouvert aux enfants aux horaires normaux si les familles peuvent les déposer et si les lieux sont accessibles.
- En cas de mouvement social, grève ou blocus dont nous ne sommes pas responsables, l'association ouvrira ses portes que si les conditions permettent un accueil convenable.



Article 4 - RESPONSABILITE

Nous attirons l'attention des parents sur le fait que leur responsabilité pourrait être engagée dans le cas où leur enfant commettrait un acte de détérioration du matériel ou des locaux. Il en est de même s'il blessait un autre enfant.

Une **assurance Responsabilité Civile** couvrant les dommages pour les activités extra-scolaire doit être souscrite par les parents.

L'assurance de la garderie complète celle souscrite par les parents.

L'association est responsable des enfants pendant les heures d'ouverture.

En cas d'accident survenu à l'enfant, si les parents ne peuvent être contactés pour en être informés, l'association interviendra selon les instructions qui auront été portées sur la fiche sanitaire.

Un enfant ne pourra repartir « seul ou accompagné d'un autre mineur » de la garderie, sauf autorisation écrite des parents.

Article 5 - FACTURATION ET ABSENCES

La facturation est établie suivant le choix de garde.

2 modes de règlement sont proposés :

- ☐ Mensualisation sur 10 mois de septembre à juin en paiement par virement ou prélèvement automatique sur Hello Asso.

Le paiement des mensualités s'effectue le 10 du mois.

- ☐ Intégralité encaissée à l'inscription

Aucun remboursement ne peut intervenir en cas d'absence. Si un motif grave (longue maladie, décès, déménagement) empêche l'enfant de venir, il sera procédé à un remboursement sur présentation d'un justificatif officiel (certificat médical, de décès, justificatif de domicile).

Article 6 - RENVOI

La direction se réserve le droit d'exclure un enfant, notamment dans les cas suivants :

- Indiscipline notoire, violence, incivilité, ...
- Retard important ou répétitif dans le paiement des sommes dues,
- Retard important ou répétitif dans la reprise des enfants après l'heure de fermeture,
- Refus des parents d'accepter le présent règlement. L'exclusion peut être temporaire ou définitive

Le seul fait d'inscrire un enfant à la garderie périscolaire constitue, pour les parents, une acceptation de ce règlement qui leur sera remis et qui sera également affiché dans les locaux.

Fait à , le

Signature du responsable légal :



Garderie périscolaire (pour les 6-11 ans) - Contrat d'engagement

Je soussigné(e) inscris le ou les enfant(s) à la garderie périscolaire organisée par la Ligue Roller & Skateboard Guyane pour l'année scolaire dans sa totalité.

Le lieu d'accueil de la garderie périscolaire sera l'école Maximilien SABA/Emile NEZES

Le lieu d'accueil de la garderie extrascolaire sera uniquement l'école Emile NEZES.

Les tarifs sont en fonction de votre Quotient Familial, il faudra fournir une attestation CAF pour justifier le montant choisi.

Les tarifs sont consultables sur notre site internet via le lien ou QR Code suivants :

<https://ffroller-skateboard.fr/guyane/garderie-periscolaire/>



Il vous faudra également payer la **Licence Fédérale d'un montant de 26€**. Elle est à payer 1 fois dans l'année et valable pour toutes nos activités de l'année (garderies, accueil de loisirs, club, compétitions, événements).

Cette inscription est obligatoire et ne constitue pas une adhésion au Club.

Vous pouvez accéder au lien pour la licence via le QR Code suivant :



Fait à , le

Signature du responsable légal :



LIGUE ROLLER ET SKATEBOARD GUYANE

Coordonnées bancaires

Nom du compte : Compte principal

Qonto

IBAN

FR76 1695 8000 0172 7408 3261 676

Banque 16958 Agence 00001 Compte 72740832616 Clé 76

BIC/SWIFT

QNTOFRP1XXX

Titulaire

**LIGUE ROLLER ET SKATEBOARD GUYANE
11 CITÉ MIRZA
97300 CAYENNE**

SWIFT

La banque émettrice pourrait vous demander
le BIC de notre banque partenaire avant
d'effectuer un virement SWIFT :
TRWMBE3XXX

Domiciliation: Qonto (Olinda SAS), 18 rue de Navarin, 75009 Paris, France